



Communiqué de presse

Levallois, le 03 septembre 2020

Le réseau des CCI salue l'ambition d'un plan plaçant la France en capacité de réussir la relance.

Suite à la présentation par le Gouvernement du plan France Relance doté de 100 milliards d'euros, le réseau des Chambres de commerce et d'industrie fait le constat d'une mobilisation de moyens sans précédent à l'appui d'une démarche orientée vers la transformation de l'économie et la co-construction avec les territoires.

« En faisant le choix de la compétitivité, de l'économie du futur, de l'écologie, du numérique et de l'attractivité de la France, ce plan peut permettre à toutes nos entreprises, notamment TPE-PME, de croire en l'avenir. » indique Pierre Goguet, Président de CCI France. « La confiance est la clé du succès de la relance de notre pays », ajoute-t-il.

Le réseau des CCI est pleinement mobilisé pour contribuer à la réussite de ce Plan, en particulier sur la transformation de notre économie.

À la lecture du Plan et conformément à nos propositions, le Gouvernement fait le choix de s'appuyer sur les CCI pour :

- L'accompagnement des commerçants et indépendants à la transition écologique ;
- L'accompagnement des TPE-PME à la transformation numérique avec notre partenaire France Num ;
- La relance de l'export, dans un contexte de concurrence étrangère accrue via la Team France Export dont les CCI sont moteurs avec Business France ;
- L'appropriation des nouveaux usages (télétravail, dématérialisation) dans les entreprises et l'inclusion numérique (tiers-lieux).

Par ses actions au quotidien, le réseau des CCI apportera également sa contribution à la réindustrialisation de la France et au développement des compétences, notamment des jeunes par l'apprentissage.

Le réseau des CCI sera attentif à la déclinaison territoriale de ce Plan de relance ambitieux et se tient prêt à participer aux comités régionaux de suivi aux côtés des collectivités territoriales, des représentants de l'État et des organisations professionnelles.

Contact presse : Françoise Fraysse T.01.44.45.37.16 – 06.79.94.59.90. f.fraysse@ccifrance.fr

CCI France est l'établissement national fédérateur et animateur des Chambres de Commerce et d'Industrie françaises. Porte-parole des 125 chambres locales, régionales, et des DOM-COM. CCI France représente et défend les intérêts des 2 900 000 entreprises ressortissantes auprès des pouvoirs publics français et européen. Elle joue son rôle de corps intermédiaire à vocation économique pour promouvoir le développement des entreprises et des territoires. www.cci.fr

8-10 rue Pierre Brossolette – CS 90166 – 92309 Levallois-Perret Cedex T. 01 44 45 37 00 www.cci.fr

@CCIFrance